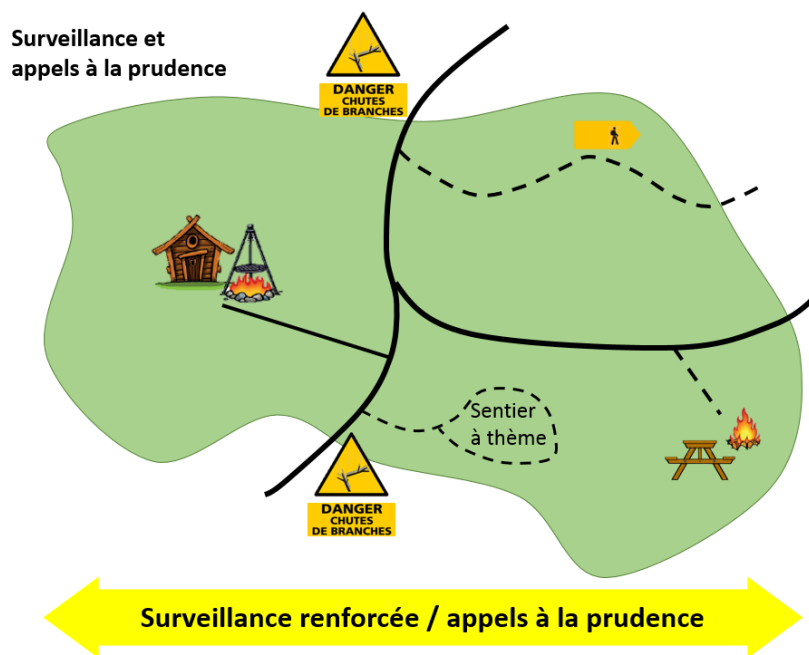


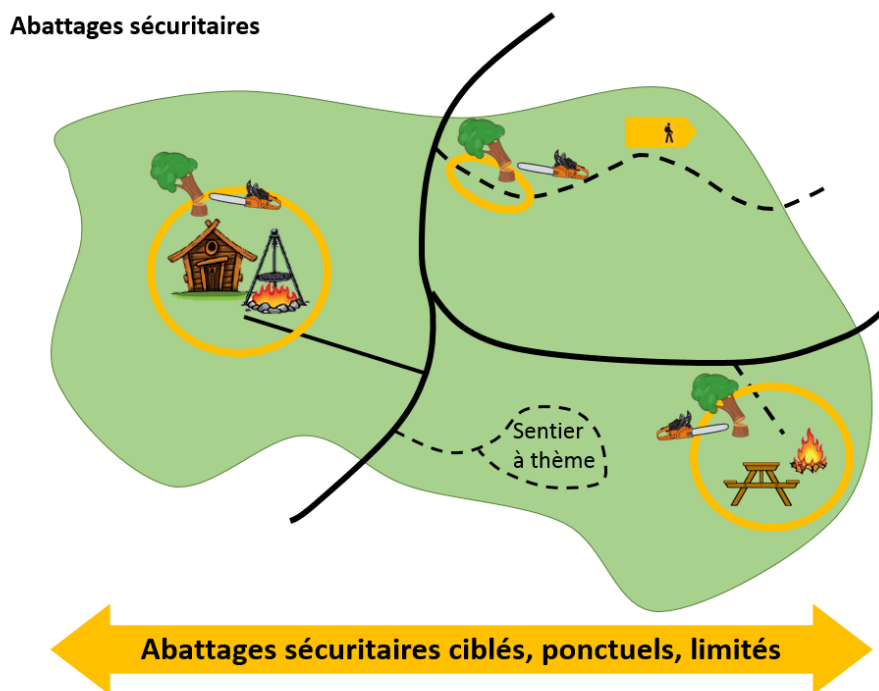
Annexe 1 : Résumé des mesures de sécurité

Les mesures de sécurisation à prendre selon les points 1 et 2 mentionnés dans la lettre sont les suivantes. Les différents niveaux d'intervention avec les différentes mesures sont exposés schématiquement dans les croquis ci-après.

Point de la lettre	Croquis no	Mesure	Instance responsable	Instance de conseil	Instance à consulter pour info et/ou accord	Communication
1,2	1	Surveillance et Appel à la prudence	Conseil communal, administration communale	Garde forestier de triage	-	Tout-ménage, journal communal, site internet, affichage communal, annexe 1
					Propriétaires fonciers	Panneaux d'information à placer aux endroits fréquentés (places de stationnement, début de sentier, etc.) annexe 2
1,2	2	Abattage sécuritaire en forêt	Propriétaire forestier ou propriétaire/ responsable d'installation d'accueil	Garde forestier de triage	Si subvention : Office de l'environnement	Pas de communication spécifique
2	3	Fermeture d'installation d'accueil du public	Propriétaire / responsable de l'installation	Garde forestier de triage	Commune, propriétaire forestier, Office de l'environnement	Texte standard d'information à diffuser au niveau local, annexe 3. Annonce de fermeture à formaliser sur le Géoportail
2	-	Abattages sécuritaires le long des routes	Propriétaires de route (SIN/communes)	-	Garde forestier de triage	Propriétaires fonciers
1, 2	4	Fermeture de forêt	Office de l'environnement (compétence décisionnelle)	Garde forestier de triage	Commune, propriétaire forestier, Office de l'environnement	Publication JO Texte standard d'information à diffuser au niveau local (fourni par ENV en temps opportun)

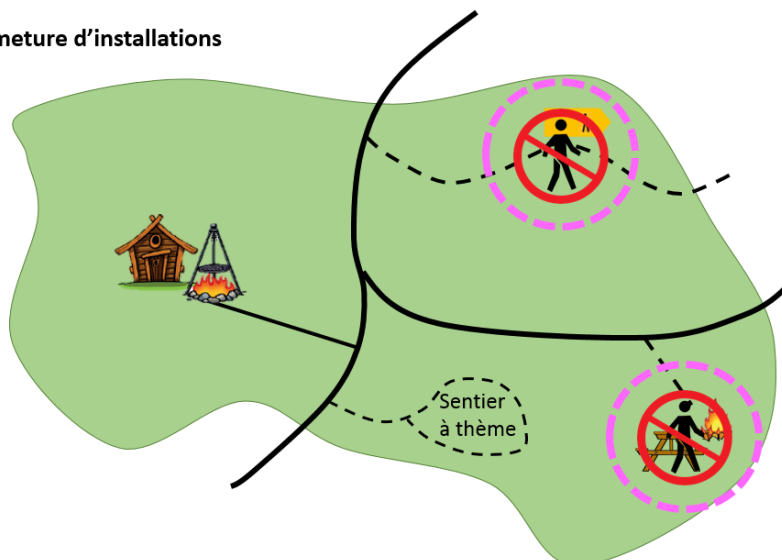


Croquis 1 : Surveillance et appel à la prudence



Croquis 2 : Abattage sécuritaire

Fermeture d'installations

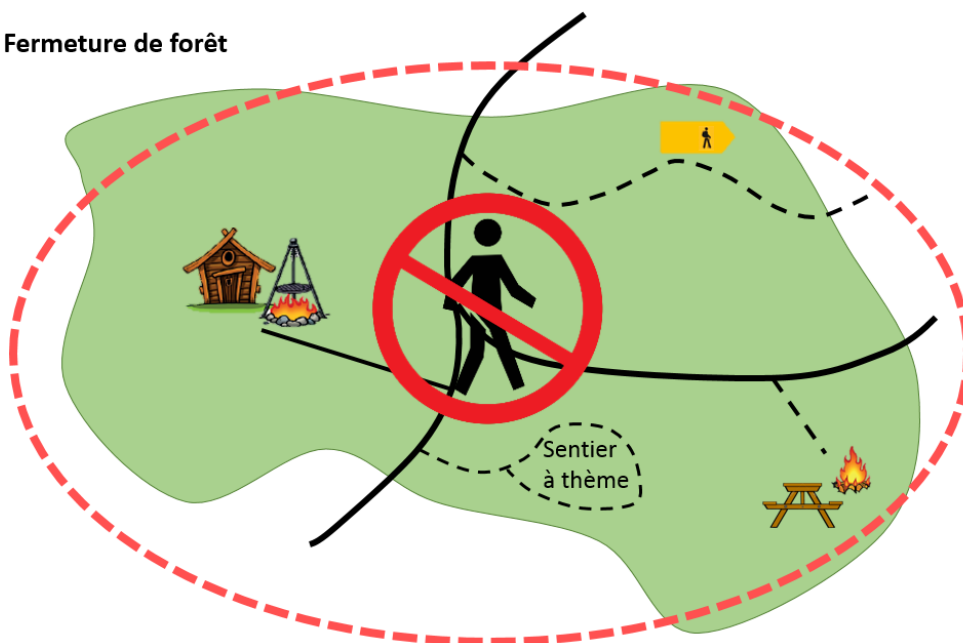


Fermeture d'installations

Compétence: propriétaire de l'installation

Croquis 3 : fermeture d'installations

Fermeture de forêt



Fermeture de forêt

Compétence: ENV (art. 17 al. 2 LFOR)

Croquis 4 fermeture de forêt